

5 septembre 2017

**PROVINCE DU QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Procès-verbal d'une séance régulière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 5 septembre 2017 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire  
M. Patrice Brien, conseiller  
M. Denis Vel, conseiller  
M. Réal Vel, conseiller  
M. Maurice Boudreau, conseiller  
M. Marc Gilbert, conseiller

Absent : M. Jacques Jasmin, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Quatre résidents sont présents.

**1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> août 2017;
4. Suivi au procès-verbal;
5. Approbation des comptes payables et rapport des dépenses durant le mois s'il y a lieu;
6. Correspondance;
7. Résultat de l'appel d'offre concernant les chemins d'hiver et octroi du contrat selon la durée choisie;
8. Résolution pour nommer un animalier pour la municipalité ;
9. Résolution pour demander le remboursement du PAARRM volet sur trois ans; (subvention discrétionnaire du député);
10. Résolution pour lancer l'appel d'offre pour la collecte, le transport et l'enfouissement des résidus domestiques;
11. Résolution pour établir la rémunération du personnel électoral;
12. Suivi de la proposition de services professionnels d'assistance technique et de vérification du bon fonctionnement des installations de traitement des eaux usées;
13. Résolution pour l'octroi du contrat de déneigement des terrains municipaux;
14. Résolution pour le renouvellement du contrat de l'employé du service de Surveillance ;
15. Voirie;
16. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
17. Comité;
18. Affaires nouvelles;
19. Période de questions
20. Levée de la session;

2017-09-132

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par le conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Maurice Boudreau et résolu

Que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que déposé et de laisser le point « Affaires nouvelles» ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La parole est remise à l'assistance.

Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.

M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

2017-09-133

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2017**

Considérant que tous et chacun des membres du Conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal du 1<sup>er</sup> août 2017;

Qu'une dispense de lecture du procès-verbal est accordée à Mme René;

Il est proposé par le conseiller Marc Gilbert et appuyé par le conseiller Maurice Boudreau et résolu

Que le procès-verbal de la séance régulière du 1<sup>er</sup> août 2017 soit accepté tel que rédigé;

M. le maire demande le vote pour l'adoption du procès-verbal tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

**Retour sur le point suivant: aucun**

1. Dos d'âne : rapidité d'exécution
2. Point d'eau : le trop plein semble trop haut, à vérifier

M. le maire appelle le point suivant.

2017-09-134

## **5. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES**

Mme René dépose les rapports des dépenses payées durant le mois ;

Proposé par : Réal Vel  
Appuyé par : Marc Gilbert

Et résolu que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

Dépenses par fonction avec taxe nette (= moins TPS et TVQ)	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2 055,74 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	- \$
TRANSPORT	5 020,71 \$
HYGIÈNE DU MILIEU/DÉCHET DOMESTIQUE	4 592,82 \$
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	314,96 \$
LOISIRS ET CULTURES	2 930,99 \$
ADMINISTRATION	988,42 \$
AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATION	2 309,51 \$
AJUSTEMENT OU REMBOURSEMENT	- \$
	<hr/> 18 213,15 \$
REMISE FÉDÉRALE	- \$
REMISE PROVINCIALE	- \$
TPS à recevoir	748,55 \$
TVQ à recevoir	746,75 \$
FTQ	302,15 \$
TOTAL	<hr/> 20 010,60 \$
Dépense durant le mois	- \$
Salaire déboursé à la séance du conseil	5 607,02 \$
Salaire déboursé durant le mois	3 588,50 \$
Grand total	<hr/> 29 206,12 \$

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **6. CORRESPONDANCE**

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

2017-09-135

### **6.1 APPUI AU PROJET DE REDUCTION DES CONTAMINANTS TOXIQUES DANS LA YAMASKA**

PROPOSÉ PAR : Réal Vel  
APPUYÉ PAR : Patrice Brien

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle appui le projet de réduction des contaminants toxiques dans la Yamaska;

M. le maire demande le vote : tous les conseillers sont en accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-09-136

### **6.2 DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE 49<sup>E</sup> TOURNOI D'HOCKEY PROVINCIAL PBM DE VALCOURT**

Considérant que plusieurs de nos jeunes participent à ce tournoi;

PROPOSÉ PAR : MARC GILBERT  
APPUYÉ PAR : RÉAL VEL

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle contribue pour la somme de cent dollars (100\$) pour le 49<sup>e</sup> Tournoi d'hockey provincial PBM de Valcourt;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-09-137

**6.3 PARTICIPATION AU DÉVOILEMENT DU TABLEAU  
« HOMMAGE AUX DONATEURS »**

PROPOSÉ PAR : RÉAL VEL  
APPUYÉ PAR : MARC GILBERT

Que le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle délègue M. Louis Coutu, maire pour nous représenter lors du dévoilement du Tableau « Hommage aux donateurs » le jeudi le 14 septembre 2017 lors d'un 5 à 7;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-09-138

**6.4 21<sup>e</sup> ÉDITION DU VINS ET FROMAGES**

PROPOSÉ PAR : MARC GILBERT  
APPUYÉ PAR : RÉAL VEL

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise M. Louis Coutu, maire à participer à la 21<sup>e</sup> édition du Vins et Fromages au profit du Parc historique de la Poudrière de Windsor qui se tiendra le mardi le 26 septembre à compter de 18 h au local du Centre régional le Bel Âge de Windsor;  
Que les frais de la soirée au cout de quatre-vingt-dollars (80\$) soit pris dans le budget don;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-09-139

**7. RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN DES  
CHEMINS D'HIVER POUR UNE PÉRIODE DE 3 ANS OU 5 ANS**

Nous avons reçu trois soumissions et après examen, elles sont toutes conformes :

NOM	3 ANS AVEC OUVERTURE PRIX TOTAL	3 ANS SANS OUVERTURE PRIX TOTAL
Excavation L.G. inc	344 271.00	326 954.40
Normand Jeanson Excavation inc	392 966.15	N/a
G.A.L	482 486.70	457 763.76

NOM	5 ANS AVEC OUVERTURE PRIX TOTAL	5 ANS SANS OUVERTURE PRIX TOTAL
Excavation L.G.	596 916.39	568 171.96
Normand Jeanson Excavation inc	664 698.07	n/a
G.A.L	804 744.50	762 939.60

Considérant que nous avons demandé plusieurs options dans notre appel d'offre ;

Considérant que nous avons la possibilité d'opter pour l'une ou l'autre des propositions déposées ;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Marc Gilbert, appuyé par le conseiller Denis Vel que le conseil de la municipalité opte pour la plus basse soumission d'Excavation L.G. inc avec l'option 5ans sans ouverture de la cour ce qui représente la somme de 568 171.96\$ incluant les taxes applicables ;

Que le devis fera partie intégrante du contrat qui sera signé entre les parties ;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-09-140

<b>8. RÉSOLUTION POUR NOMMER UN ANIMALIER POUR LA MUNICIPALITÉ</b>
--

PROPOSÉ PAR RÉAL VEL

APPUYÉ PAR DENIS VEL

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte l'offre de service déposé Mme Jacinthe St-Pierre, intervenante en comportement canin;

Que l'achat d'un filet pour attraper les chats soit autorisé;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-09-141

<b>9. RÉSOLUTION CONCERNANT LE PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL(PAARRM) Dossier n : 00025726-1 – 42050 (5) – 2017-05-23-1</b>
--

Considérant que nous avons reçu une aide financière supplémentaire de 6 137\$ échelonnée sur trois années budgétaires pour les travaux précités;

Considérant que les dépenses concernant les dits travaux utilisent la totalité de l'aide financière autorisé;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Patrice Brien, appuyé par le conseiller Maurice Boudreau que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle demande en une seule fois le remboursement étalé sur trois de la façon suivante;

Pour l'exercice 2017-2018 la contribution de 2 455\$;

Pour l'exercice 2018-2019 pour la contribution de 2 455\$;

Pour l'exercice 2019-2020 pour le versement final de 1 227\$;

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 6 137\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-09-142

**10. RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRE CONCERNANT LA COLLECTE LE TRANSPORT ET L'ENFOUISSEMENT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES POUR UNE PÉRIODE DE 3 ANS OU 5 ANS**

Considérant que le contrat actuel se termine le 31 décembre 2017;  
Considérant que les soumissions excéderont 100 000\$

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Patrice Brien, appuyé par le conseiller Denis Vel que le conseil de la municipalité publie l'appel d'offre sur SÉAO et dans un journal qui couvre notre territoire;  
Que Mme Majella René soit nommée responsable pour répondre aux demandes des soumissionnaires

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-09-143

**11. RÉSOLUTION POUR ÉTABLIR LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL**

Considérant que nous voulons ajuster notre rémunération avec celle proposé par le Directeur des élections;

Pour ce motif, sur proposition du conseiller Marc Gilbert, appuyé par le conseiller Réal Vel que le conseil adopte la nouvelle rémunération pour le personnel électoral selon le tableau suivant :

Poste	Proposition
Président d'élection	500\$
	536\$
	357\$
Secrétaire d'élection	¾ du salaire du président
Commission de révision	
Membre	15.75\$/h
Secrétaire	15.75\$/h
Agent	15.75\$/h
Scrutateur jour du scrutin	14.06\$/H
Scrutateur jour anticipation	14.06\$/H
Secrétaire jour du scrutin	13.50\$/h
Secrétaire jour anticipation	13.50\$/h
Préposé à l'information VPA	14.06\$/h
Préposé à l'information Scrutin	14.06\$/h
Membre de la table d'indentification VPA	11.25\$/h
Membre de la table d'indentification Scrutin	11.25\$/h
Séance de formation	Selon le tarif horaire du poste

Concernant les autres postes la loi sur les élections et les référendums, (Chapitre E-2.2,r.2), le règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux sera appliquée.  
Le cumul de fonctions donne droit seulement à la rémunération la plus élevée

Que cette résolution abroge la résolution 2013-10-160;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-09-144

**12. PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS  
D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE VÉRIFICATION DU BON  
FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES  
EAUX USÉES**

Considérant que nous avons mis à niveau les équipements de la station d'épuration;

Considérant que cela implique de nouvelles vérifications et d'analyses;

Considérant que nous voulons nous assurer que la mise à niveau remplit les exigences demandées;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Marc Gilbert, appuyé par le conseiller Patrice Brien que le conseil accepte la proposition n : 20170237;

Que les visites sur places et les frais de déplacement devront être autorisés au préalable;

Que le courriel du 8 août signé par M. Charles-Éric Noël détaillant la méthode de travail s'ajoute à notre entente;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-09-145

**13. RÉOLUTION POUR LE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES  
TERRAINS MUNICIPAUX  
13.1 COUR DU BUREAU SITUÉ AU 142 PRINCIPALE EST**

PROPOSÉ PAR PATRICE BRIEN

APPUYÉ PAR RÉAL VEL

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte la soumission de la Ferme B.I. Beauregard déposé par Élie Beauregard au montant de mille cinq cent cinquante dollars (1550,00\$) plus les taxes applicable;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-09-146

**13.2 RÉSOLUTION POUR LE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU 145  
DE L'ÉGLISE ET LA COUR MI-TOYENNE AVEC L'ÉCOLE ET  
L'ÉGLISE**

PROPOSÉ PAR PATRICE BRIEN

APPUYÉ PAR MAURICE BOUDREAU

ET RÉSOLU

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte la soumission de la Ferme B.I. Beauregard déposé par Élie Beauregard au montant de mille quatre cent dollar pour le côté École (1 400.00\$) et de deux mille deux cent dollars (2 200.00\$) pour le coté de l'Église plus les taxes applicable;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Nous mandatons Mme René pour prendre contact avec la CSS pour une entente éventuel concernant le partage des frais de déneigement de la cour entre l'Église et l'École;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**14. RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL POUR LA RESPONSABLE DU SERVICE DE SURVEILLANCE LES JEUNES ÉRABLES**

PROPOSÉ PAR DENIS VEL  
APPUYÉ PAR RÉAL VEL  
ET résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle renouvelle le contrat de travail de Mme Chantal Lacasse selon les termes du contrat existant;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**15. VOIRIE**

Rue Auclair : des bordures le long du chemin pourrait éviter de retrouver toute la pierre dans le milieu du chemin; ou des caniveaux. À vérifier

Nivelage : le prochain nivelage sera effectué dès que les belles journées seront de retour.

**16. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

Mme René quitte à 20h 50 et revient à 20h55.

**17. COMITÉ**

Fête Familiale : formule Beach Party début à 1200 avec chapiteau et jeux  
Bienvenue à tous

FQM : M. le maire mentionne que lors de la conférence du président de la FQM il a été mentionné que les petites municipalités assument pour 53% des dépenses de la SQ. Une municipalité sur six vies du bois d'œuvre.

**18. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun point

**19. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La parole est remise à l'assistance  
Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.  
M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

**20. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée, il est 22h08.

\_\_\_\_\_  
Mme Majella René, gma 1  
Dir. Générale et secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
M. Louis Coutu maire  
« en signant le présent procès-verbal  
le maire est réputé avoir signé toutes  
les résolutions »